

Jour : Mercredi 25 Mars 2015

Heure : 15h-17h30

Lieu : Forum Social Mondial, Université Al Manar, Tunis
Salle AP1

Rapporteur : Inès Bentolila, France Libertés

Résumé

Mercredi 25 mars 2015 a été organisé l'atelier Eau et Energie. Face à la production d'énergie impactant négativement l'usage et la qualité de l'eau, trois alternatives positives valorisant le contrôle citoyen ont été présentées. Ainsi, au Mexique, à Madagascar et en France, les citoyens se mobilisent et des solutions locales sont mises en œuvre. Les discussions qui ont suivi ont permis de mettre l'accent sur le besoin de partage d'information, les menaces du traité TAFTA, d'entreprises en Tunisie, et de banques finançant les projets énergétiques.

Qui était présent ?

Animateur : Louisa Crispe (France Libertés)

Intervenants : Nathalie Seguin (FanMex, Mexique), Jacqueline Balvet (ATTAC, France), Rija Randrianarivony (GRET, Madagascar).

Nombre de participants : 60

Comment l'atelier s'est-il déroulé ?

L'atelier a permis aux deux premiers intervenants de prendre la parole sur la manière d'intégrer les citoyens dans le processus de décision liée à l'énergie. Un riche débat avec la salle s'en est suivi. Le dernier intervenant a ensuite exposé un exemple de gestion locale de l'énergie. Pour clore l'atelier, environ 25 fiches remplies par l'assistance ont été accrochées au mur afin de permettre à tous et toutes de lire les solutions proposées et en demander une explication si souhaitée.

De quoi a-t-on parlé ?

Nathalie Seguin a présenté le réseau Freshwater Action Network au Mexique qui travaille à la protection des bassins versants et à l'accès à l'eau potable et l'assainissement. Il tend à renforcer des organisations dans le but de construire un plaidoyer pour la reconnaissance du droit à l'eau dans la Constitution mexicaine. En 2012, face au manque de volonté du gouvernement mexicain vis-à-vis de la proposition de loi pour la restauration du cycle de l'eau dans les bassins versants, des organisations se sont jointes au réseau pour créer une alliance contre le *fracking* afin d'informer les populations, les décideurs et les médias sur la question.

Jacqueline Balvet nous a ensuite expliqué comment est née spontanément la mobilisation française contre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. Des collectifs de citoyens, des séances

d'information avec recours aux médias et des rassemblements en Ardèche se sont organisés, avec le soutien des élus locaux désireux de préserver leur territoire. Les associations ont soutenu avec force ce mouvement citoyen. Les responsables politiques se sont également emparés du sujet, amenant les débats à l'Assemblée Nationale et conduisant au vote de la loi Jacob en juillet 2011 qui interdit la fracturation hydraulique. Le travail collectif a permis d'acquérir des savoirs partagés et de créer une expertise citoyenne qui perdure aujourd'hui puisque la veille des citoyens demeure.

Rija Randrianarivony a mis en lumière les caractéristiques du programme Rhyviere du GRET à Madagascar, un projet financé à hauteur de 2 millions d'euros par l'Union Européenne. Ce programme implique une pluralité d'acteurs : le ministère de l'énergie, l'agence de développement de l'électrification rurale, l'office de régulation de l'électricité, le délégataire, la commune, le comité de projet et l'association des usagers. Les acteurs locaux ont été fortement impliqués du début du projet jusqu'aux détails de sa réalisation. L'association des usagers a joué un rôle important et la mise en œuvre du projet a garanti le renforcement des infrastructures, une gestion transparente et un compte rendu périodique aux usagers. Un comité de bassin a été créé pour maintenir le bassin versant et changer certaines pratiques locales agricoles dangereuses pour le maintien des aménagements. Ce programme a permis d'alimenter 3000 familles en électricité.

Plusieurs interventions de la salle ont permis de pointer du doigt les cas de **Dualex** et de **Perenco** en Tunisie. Les prises de parole ont insisté sur l'importance de développer des **énergies alternatives** ne faisant pas usage de l'eau et sur le besoin du partage d'informations et d'expériences. Un point sur le **TAFTA** a rappelé que si l'accord passait, il s'agirait d'un échec des luttes citoyennes en matière de fracturation hydraulique en raison du risque d'amende pour l'État français qui serait de l'ordre de 300 à 400 millions de dollars pour chaque permis refusé. Il a également été rappelé l'importance de **dénoncer les organismes finançant des projets d'extraction**, comme en Australie où un projet n'a pu aboutir grâce à la mise en cause de la banque qui le finançait. Des personnes venant respectivement d'Algérie et du Canada ont témoigné des luttes et mobilisations citoyennes dans leur pays **contre le gaz de schiste** et les **sables bitumineux**.

Nos messages de plaidoyer pour la COP 21 et l'Agenda Post-2015

A partir des interventions et des débats, ainsi que des fiches récoltées durant l'atelier, on peut distinguer 2 types de recommandations: les recommandations sur le contenu des messages et celles sur les techniques de plaidoyer qui permettront à nos messages d'avoir le plus d'impact.

Messages de plaidoyer :

- La technique de **fracturation hydraulique doit être purement et simplement interdite**, en France et ailleurs. Interdire la fracturation mais autoriser la recherche sur le sujet revient à laisser la porte entrouverte aux lobbies de l'industrie énergétique.
- Il faut favoriser le **développement des techniques traditionnelles** adaptées à l'environnement direct et aux changements climatiques.
- La **planification énergétique doit être démocratisée**, aux niveaux local et national.
- Les **énergies renouvelables doivent être encouragées** par les pouvoirs publics, en favorisant par exemple le développement de solutions énergétiques multiples sur un même lieu.

Techniques de plaidoyer à favoriser :

- Il a été suggéré de se rattacher à des types d'actions « coup de poing » comme celles sur les **gaz de schiste** que mènent ATTAC. Pour la COP 21, il faudrait exiger de ne pas avoir recours à des techniques non-conventionnelles et demander à faire usage d'objectifs chiffrés pour les techniques conventionnelles. La mobilisation autour des gaz de schiste est devenue mondiale

avec une certaine violence, et la situation au Maghreb doit être gardée à l'esprit pour notre plaidoyer COP21 en raison de l'actualité énergétique particulière dans la région.

- Il est important de **partir du local pour aller vers le global** en insistant sur les solutions locales comme moyen de changer le système global. Michal Kravcik a proposé un plan global d'actions : il faut des solutions locales mais un engagement politique global fort est nécessaire pour créer un réel impact. Il faut donc insister sur le lien entre origine et cible des projets énergétiques, et sur la dimension petits/grands projets qui a à voir à la fois avec la démocratie et la technique utilisée.
- Les engagements pris il y a trois ans pour EPP1 ne sont pas caduques mais il faut désormais insister sur **l'espace démocratique** dans la gestion énergétique en approfondissant notamment le terme de démocratie citoyenne. Pour ce faire, nous pourrions envisager lors de la COP 21 une intervention d'un acteur d'une zone géographique autonome en matière d'énergies renouvelables (ex : Danemark).
- Enfin, il faut **miser sur les médias**, les inviter et capitaliser avec eux sur la diversité des expériences et montrer que les petits projets sont essentiels.